

Poème 1596 :  
« *Larmes* »  
Pour **Suzanne de Lezay**  
Épouse de l'auteur :  
**Théodore Agrippa d'Aubigné**

*J'ai couvert mes plaintes funèbres  
Sous le voile noir des ténèbres,  
La nuit a gardé mes ennuis,  
Le jour mes allégresses feintes ;  
Cacher ni feindre je ne puis,  
Pource que les plus longues nuits  
Sont trop courtes à mes complaints.*

*Le feu dans le cœur d'une souche  
A la fin lui forme une bouche,  
Et lui ouvre comme des yeux,  
Par où l'on void et peut entendre  
Le brasier espris en son creux :  
Mais lors qu'on void à clair ses feux,  
C'est lors qu'elle est demi en cendre.*

*Au printemps, on coupe la branche.  
L'hiver sans danger on la tranche :  
Mais quand un acier sans pitié  
Tire le sang, qui est la sève,  
Lors pleurant sa morte moitié  
Meurt en esté, de l'amitié,  
La branche de la branche vesve.*

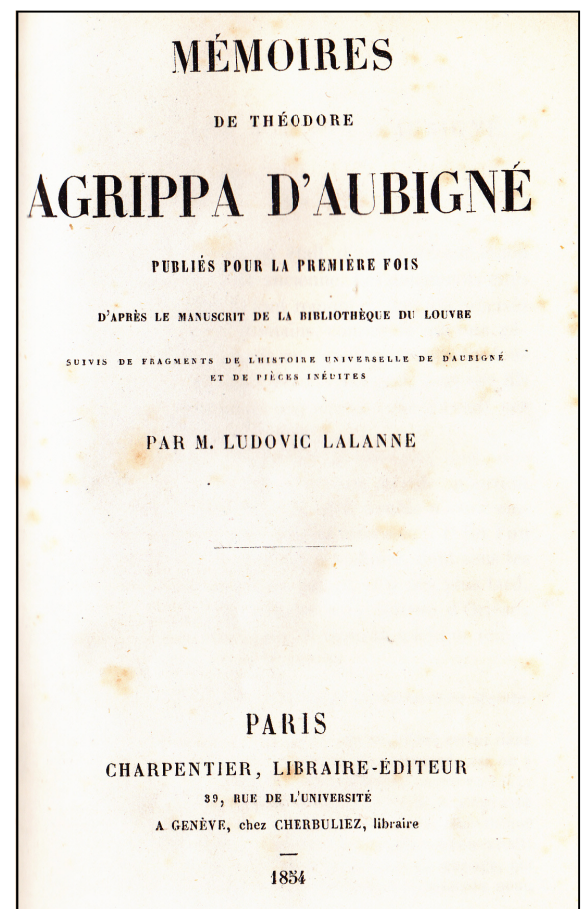
*Que l'æther souspire à ma veuë,  
Tire mes vapeurs en la nuë ;  
Le tison fumant de mon coeur  
Un pareil feu dans le ciel mette,  
Qui de jour cache son ardeur,  
La nuit, d'effroyable splendeur,  
Flamboye au ciel un grand cornette.*

*Plaindrai-je ma moitié ravie,  
De quelques moitiés de ma vie ?  
Non, la vie entière n'est pas  
Trop, pour en ces douleurs s'esteindre,  
Souspirer en passant le pas  
Par les trois fumeaux du trépas,  
C'est plaindre comme il faut se plaindre.*

*Plus mes yeux asséchez ne pleurent ;  
Taris sans humeur, ils se meurent :  
L'âme la pleure, et non pas l'œil  
Je prendrai le drap mortuaire  
Dans l'obscurité du cercueil,  
Les noires ombres pour mon dueil ;  
Et pour cresse noir le suaire.*



**Théodore Agrippa  
d'Aubigné**  
(Grand-père de  
Mme de Maintenon)



Ce poème fut écrit par  
Théodore Agrippa d'Aubigné  
lors du décès de son épouse adorée :  
**Suzanne de Lezay en 1596**